



# Artisans du Monde

Pour un commerce équitable

## Présentation de la formation

But : entraînement à expliquer ce qu'est la garantie du commerce équitable. Répondre aux questions si souvent entendues, comme « Etes-vous certain que votre produit est bien équitable ? »

Tour de table et questionnement des participants concernant la garantie.

---

### 1. Qu'est-ce qu'un système de garantie ?

---

La Garantie est une assurance délivrée à l'issue de la vérification de l'adéquation entre des principes et des pratiques ;

La garantie WFTO : Le référentiel compte une soixantaine de pages, Max Havelaar, 180 pages (en anglais) .

Il n'existe pas de système public dans le commerce équitable, que des labels privés, initiatives des acteurs.

Label : signe de qualité attestant un avantage significatif apporté par un produit aux consommateurs.

Depuis quand ?

1998 : lorsque les produits du CE entrent dans la GMS (Max Havelaar). D'où le besoin d'avoir un label. Auparavant, les produits équitables étaient vendus dans les réseaux spécialisés (ex : Artisans du Monde), donc on supposait que la filière était transparente. La confiance suffisait aux consommateurs.

A partir du moment les produits équitables arrivent dans la grande distribution, un visuel est nécessaire pour les distinguer des *autres* produits.

Ces labels s'appuient sur différents critères (cf. ci-après, critères économiques, sociaux, environnementaux...).

Au niveau des organisations de producteurs, ces critères seront discutés, décidés et votés démocratiquement.

---

## 2. Les principes à garantir

---

Huit critères sont garantis :

### **-le prix juste.**

Comment est-il calculé ?

Prix juste = coûts de production + coût de la vie (locale, 10 à 30%) + coût discrétionnaire ajouté pour le producteur = prix payé au producteur

Ces prix sont différents d'un pays à un autre.

Dans certains systèmes, comme Max Havelaar, on ajoute une prime de développement, versée à l'organisation de producteurs. (20% des commandes, et restera dans la coopérative ; ex : UGAN)

Le préfinancement n'est accordé que si les producteurs le demandent. Ainsi, par exemple, TARA PROJECTS ne le demande pas.

Le partenariat avec les producteurs se fait sur le moyen ou long terme : minimum cinq ans avec au moins une commande tous les trois ans.

Impossible de dire combien est payé le producteur : trop de paramètres : ex : cours du produit.

### **Critères sociaux :**

Respect des onze conventions fondamentales de l'OIT, parmi lesquelles :

- Durée de travail pas supérieure à 48h hebdomadaire.
- Pas de travail des enfants, si ce dernier nuit à leur développement.
- Critères de sécurité et santé des producteurs.
- Liberté d'association/syndicale.
- Le salaire minimum (normalement le salaire minimum du pays).
- Pas de travail forcé.
- Egalité de traitement entre les hommes et les femmes.

### **Critères environnementaux**

Bonne gestion de l'eau, air, etc.

Utilisation des ressources à proximité.

Pas d'OGM (pour référentiel Max Havelaar, WFTO travaillant avec des artisans, ne fait pas apparaître ce critère dans le référentiel).

### **Critères d'autonomie**

Travail avec des organisations démocratiques. Pas de travail avec un producteur seul. AdM travaille avec des organisations déjà structurées.

Il faut permettre un développement des producteurs : formations organisées. But ultime : autonomie.

On peut demander un produit, mais on ne peut pas imposer ou changer une technique

### **Critères de mobilisation**

Alerter les politiques au Nord et au Sud pour développer le commerce équitable.

Attention, tous les critères ne se retrouvent pas dans les différents systèmes.

---

## **3.un CE, deux approches**

---

-**Approche produit** : s'applique sur produits ou des productions. Le produit est certifié équitable, pas forcément l'intégralité des pratiques des acteurs, ou pour une partie seulement de la production.

Exemple : Max Havelaar

-**Approche organisations** : les acteurs sont engagés dans le CE. Permet de construire des filières intégralement équitables (d'où *filière intégrée*). Seulement : WFTO

Filière intégrée : si chaque acteur est membre de WFTO :

Organisation de producteurs ----->> Transporteurs ----->>> Distributeurs

Label sur les produits précise qui est membre de WFTO.

Produits AdM : logo avec notifié que Solidar Monde est membre de WFTO.

WFTO : des producteurs, acheteurs, distributeurs ont décidé de se réunir pour créer un label.

Une loi en 2005 (définit le Commerce équitable dans 3 dimensions) + accord Afnor et décret d'application  
1 CNCE naît en 2010, meurt en 2014 par la loi Macron : remplacé par le 3C remplacé par la Commission de Concertation sur le Commerce (3C).

1 loi Hamon sur ESS en 2014 ( article 94 : Commerce Equitable Nord/Nord)

>>>> Plus de reconnaissance publique des Labels privés ; on peut être accusé de faire nos labels, nos contrôles...

Coût de la certification : pour nous = sur volume d'affaire ; pour producteur = sur volume produit

Commerce équitable en grande surface : possible si label produit, mais peuvent être noyé dans un système économique non-équitable - certifie des organisations, pas une filière totale (intégrée où chacun des acteurs sont certifiés WFTO : producteur - transporteur - importateur - distributeur)

Solidar Monde pas la seule Centrale d'achat possible, il suffit de chercher parmi les acteurs certifiés WFTO.

---

## 4. Les systèmes existants

---

Présentation des différents systèmes de garantie (au nombre de huit) reconnus internationalement comme commerce équitable.

Vous les trouverez dans le guide élaboré par la PFCE, disponible dans cet article.

### 4.1 : FT Max Havelaar



FTI : depuis 1997. Regroupe 20 initiatives nationales.

2004 : création de Flo-Cert (iso 65, qui garantit son indépendance et sa transparence)

Max Havelaar cherche de débouchés pour producteurs (même chez grandes multinationales), ne vend rien.

Depuis 2014, programme FSP qui pose problème : si une partie du produit est équitable, il obtient un logo spécial (FSP cacao, coton et sucre) :



Producteurs et commerçants payent le label FT, suivant ce qui est produit ou vendu.

Acteurs de la GMS (Grande et moyenne surface) a fait pression ce qui a poussé FTO à créer un référentiel pour les plantations.

Pour Max Havelaar, il faut répondre aux demandes, même si pour cela apparaît des cultures d'exportation, éloignées de la polyculture traditionnelle.

SMALL PRODUCERS (STP) : terres < 8 ha - sortis de Fair Trade International qui voulaient inclure des grandes plantations, et ne plus s'en tenir aux petits producteurs. Ils ont donc créé un label s'appuyant sur uniquement les petites surfaces de productions, donc aux petits producteurs

Fair Trade Certified : certification Amérique du Nord et producteurs individuels sous contrats. Sortis du Fair Trade International car veulent pouvoir certifier des grosses plantations (inverse de STP)

## **4.2 WFTO**

Structure qui date de 1989. 358 membres, 75% des membres sont des organisations de producteurs.

Référentiels, procédures d'évaluation votées le sont donc par une majorité producteurs.

Au départ, seulement des producteurs, maintenant, concerne tout type d'organisation au Nord comme au Sud (importateurs, distributeurs, producteurs).

Audits externes, autoévaluation, visite de pairs.

Si les producteurs n'ont aucune garantie (ex : UGAN), l'importateur se fait garant. La Fédération Artisans du Monde se rend ainsi en Côte-d'Ivoire et vérifie avec les critères du référentiel WFTO.

WFTO reconnaît les sept autres labels/systèmes du commerce équitable.

Etiquetage : apposition du logo WFTO sur les produits et sur les organisations

Produits composites : au moins 50 des ingrédients

Produits bruts : 100% de la matière première.

Tout ce qui peut être équitable doit l'être



de

---

## **5. Les garanties d'Artisans du Monde**

---

Solidar Monde : 33 filières en direct. 73 filières en indirect.

Sur les 106 organisations de producteurs, 36 ont un label WFTO, 55 un label Fairtrade International et 13 IMS (garantie interne) :

CPSM (Satéré Mawé): <https://www.artisansdumonde.org/les-producteurs/cpsm-satere-mawe>

CORPORACIÓN PROTEINA AMERICANA – QUALI : <https://www.artisansdumonde.org/les-producteurs/cpa-qualie>

MERU HERBS : <https://www.artisansdumonde.org/les-producteurs/meru-herbs>

SOPACDI-MUUNGANO : <https://www.artisansdumonde.org/les-producteurs/sopacdi-muongano>

AJ QUEN : <https://www.artisansdumonde.org/les-producteurs/aj-quen>

CRISIL : <https://www.artisansdumonde.org/les-producteurs/crisil>

LANKA KADE : <https://www.artisansdumonde.org/les-producteurs/lanka-kade>

ASHA: <http://www.boutique-artisans-du-monde.com/producteur-du-mois-1/asha-ash-inde.html>

EQUIMADA: <http://www.ancesm.org/portfolio-items/cooperative-equimada/>

KARETHIC: <https://karethic.com>

NATURALEZA : <https://www.artisansdumonde.org/les-producteurs/natureleza>

TARGARINE : <http://targarine-shop.com/fr/>

YURI ENGA: <http://www.yuri-enga.com>